

Archives communautaires de Grand Châtelleraut

48 rue Arsène-et-Jean-Lambert, 86100 Châtelleraut
87 000 habitants

Date et nature des travaux :

2011-2013 : réhabilitation d'une ancienne école

2017 : extension neuve.

Ouverture au public : septembre 2013

Architecte : Anne-Charlotte Pillet, de la communauté d'agglomération

Coût des travaux: 818 932 € HT ; 1 023 665 € TTC

Surface de plancher : 840 m²

Surface utile : 771 m²



Bâtiment central

HISTORIQUE - PARTI ARCHITECTURAL ET CONSTRUCTIF

Le Centre des archives a été aménagé sur le site de la plus importante école primaire publique de garçons de la ville, construite en 1894 par l'architecte Alexandre Couty, fermée en 2007. L'ancienne école Henri-Denard, qualifiée de bâtiment de qualité architecturale par son style éclectique de la

fin du XIX^e siècle dans le cadre de l'aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP), a bénéficié d'une reconversion salutaire et d'une préservation mémorielle appréciée des Châtelleraudais (lieu respecté de souvenirs du cursus scolaire et de centre d'examen).

Les locaux dédiés aux archives, aménagés depuis la création du service en 1988, étaient devenus insuffisants face au développement des activités et aux exigences techniques, scientifiques, réglementaires et fonctionnelles.

Le projet a profité d'une dynamique dans le cadre de l'intercommunalité qui se développe dans le paysage administratif français et des innovations de la loi sur les archives en 2008 en matière de reconnaissance des services intercommunaux d'archives. La commune-centre a mis à disposition l'ancienne école au service archives devenu service intercommunal en 2007 et service commun en 2017. L'établissement public de coopération intercommunale a conduit et financé avec l'État et le Département les travaux et les équipements.

Le Centre des archives se compose d'une partie ancienne (rez-de-chaussée du bâtiment central et bâtiment du fond) et d'une partie contemporaine. Les anciennes salles de classe spacieuses et de plain-pied ont été facilement converties en locaux de conservation, du public et du personnel.

L'originalité du centre réside dans la liaison contemporaine, en rupture avec la partie ancienne. Elle relie le bâtiment central (locaux du public et du personnel) avec le bâtiment du fond (locaux de conservation), unit les lieux et comporte des locaux de conservation. Sa façade en bardage composée d'éléments verticaux métalliques, gris fer et en inox poli miroir, rompt la linéarité et l'horizontalité du site. Ses miroirs reflètent les façades anciennes et le jardin sec.

Le Centre des archives met à disposition, au premier étage du bâtiment central, deux anciens appartements de fonction à deux associations locales patrimoniales, le Centre châtelleraudais d'histoire et d'archives (fondé en 1999, seule association des amis des archives du département) et la Société des sciences de Châtelleraut, créée en 1957, la société savante châtelleraudaise, institutionnalisant ainsi son ancrage dans la vie culturelle

locale. Le hall permet d'accéder à l'autre partie du premier étage accueillant le service culturel. La proximité avec le service des archives marque l'intégration des archives au sein de la mission culturelle.



La liaison contemporaine entre les deux bâtiments anciens

Le Centre des archives a été créé en trois étapes. En 2011, ont été aménagés les locaux de conservation (première tranche) dans les bâtiments du fond; en 2013, les locaux du public, les locaux du personnel et les locaux associatifs dans le bâtiment central. En 2017, a été construite la liaison contemporaine (seconde tranche des locaux de conservation).

Le centre été inauguré en septembre 2013 pour son ouverture au public et en décembre 2017 pour marquer l'achèvement de la réalisation.

COMPOSITION DES ESPACES

Zone d'accueil et de recherches pour le public

Hall :

D'une surface de 28 m² et haut de plafond, en position centrale, il sépare les locaux du public et les locaux du personnel. Doté de dix casiers et d'un vestiaire, il donne un accès direct à la salle de lecture.

Salle de lecture :

De 62 m², elle comporte huit places de lecteurs de documents traditionnels, une place de lecteur de documents de grand format, trois places équipées d'un ordinateur, une place équipée d'un ordinateur et d'un lecteur de microformes. De grandes fenêtres apportent de la clarté dans cette salle au mobilier moderne, gris et grenat.

Elle communique directement avec les locaux de conservation par un couloir discret et dispose d'un accès direct avec la salle culturelle.

La bibliothèque historique et administrative rangée dans des rayonnages ouverts est en accès libre. Un présentoir expose vingt revues spécialisées et les quotidiens.

Salle culturelle :

De 52 m², cette salle polyvalente est équipée d'un vidéo-projecteur et de tous les branchements propres aux techniques de l'information et de la communication. Elle accueille trente-neuf personnes debout, vingt-neuf personnes assises et seize personnes en salle de réunion. Elle a une entrée extérieure indépendante et un accès direct avec les locaux de conservation.

Elle est utilisée, en priorité, pour les activités culturelles du service (séances éducatives et expositions ou animations) faisant usage des vitrines et des cimaises à disposition puis comme salle de réunions et enfin par des associations patrimoniales.

Conservation et traitement des documents

Espaces de traitement :

D'une surface de 47 m², elle comporte trois tables hautes, des rayonnages, deux postes de travail pour le traitement des versements livrés et les classements. La salle permet des opérations de dépoussiérage et de conditionnement. Elle a une entrée extérieure pour les livraisons.

Local technique :

De 13 m², pour la conservation des fournitures de bureau et spécialisées (boîtes chemises, rouleaux pour plans et affiches en matière neutre) dans des rayonnages et des armoires.



Le magasin 1

Magasins, capacité de conservation :

D'une surface de 447 m², ils sont répartis en sept magasins d'une capacité de 3 940 ml. Leur surface varie de 56 à 81 m² et leur capacité de 200 à 700 ml.

Le magasin n°7 (81 m²) comporte également treize meubles à plans comptabilisant quatre-vingt-six tiroirs. Le magasin n°1 (56 m²) est spécialisé dans la conservation des documents iconographiques rangés dans les rayonnages et les cédéroms dans un meuble à tiroirs. Il renferme deux armoires blindées qui protègent les archives anciennes et l'état civil le plus ancien. Il sert aussi de stockage des expositions historiques du service depuis 1989.

Les rayonnages mobiles et fixes représentent respectivement 79 % (3 104 ml) et 21 % de la capacité (835 ml).

Tous les magasins sont équipés d'un système couplé de chauffage, climatisation, déshumidification et ventilation pour obtenir une température et une hygrométrie constantes, au moyen de sept armoires réparties dans chaque magasin.

La salle de serveur des archives numériques, d'une surface de 15 m², se situe dans la seconde partie des locaux de conservation, au niveau de la façade principale du centre. Elle est couplée avec la salle de serveur du poste de commandement de sécurité.

Pilon

D'une surface de 14 m² et d'une capacité de 49 ml, il accueille les archives en quarantaine ou en instance de destruction. Il se situe dans le secteur des locaux de conservation, contigu mais isolé des magasins.

Locaux administratifs

D'une surface de 56 m², ils comportent un bureau (14 m²) pour le responsable de service et les rendez-vous avec les partenaires et un *open space* de 42 m² avec quatre postes de travail.

Le personnel dispose d'une salle de repos/tisanerie au premier étage.

BILAN GENERAL

La création du centre des archives offre toutes les conditions matérielles et techniques propices à une réalisation efficace des missions et à une montée en charge des activités. L'aménagement spécifique du centre apporte une stature qui contribue à solenniser, à institutionnaliser son identité et à sa fonction, à valoriser ses actions et son rôle. La salle de lecture digne de son nom et la salle culturelle invitent les publics à fréquenter les collections qui attendent et méritent d'être connues.

Crédit photo : Muriel Pergant. Communauté d'agglomération de Grand Châtellerault.

Notice rédigée par Pascal Borderieux